



Communiqué

Au terme de six mois d'échanges et de discernement, nous sommes heureux d'annoncer qu'en cette année dédiée à saint Joseph, les moines de l'abbaye Saint Joseph de Clairval (Flavigny-sur-Ozerain - Côte-d'Or) ont décidé de fonder un prieuré saint Joseph en l'abbaye saint Pierre-saint Paul de Solignac (Haute-Vienne).

La vie bénédictine, initiée en ce lieu par saint Eloi en 638, interrompue par la Révolution française, y reprendra donc progressivement à partir de l'été 2021.

A compter du 1^{er} août 2021, les premiers moines s'installeront dans l'abbaye pour y préparer la reprise de la vie monastique. Le dimanche 28 novembre 2021, premier dimanche de l'Avent et ouverture de la nouvelle année liturgique, les moines seront installés officiellement et auront l'usage de l'abbatiale pour les messes et offices monastiques. D'ici cette date, les célébrations paroissiales seront assurées en l'Abbatiale comme habituellement.

À compter du 28 novembre, la messe y sera célébrée quotidiennement sous la forme ordinaire du rite romain (missel de Paul VI), en grégorien. L'abbatiale sera prioritairement réservée aux moines pour leur vie liturgique et de dévotion. Elle restera ouverte et les offices monastiques seront accessibles aux fidèles.

Cette installation des moines bénédictins à Solignac modifiera la vie de la paroisse. L'abbé André Vénitus en demeure le curé. A compter du 28 novembre, en fonction d'une convention signée avec les moines, il demeurera possible aux paroissiens de célébrer les baptêmes, mariages et obsèques dans l'abbatiale. La messe dominicale y sera assurée par les moines.

Dans l'action de grâce pour la renaissance de la vie monastique masculine en Limousin, nous confions ce projet audacieux à la prière de tous.

À Limoges, en la fête du Sacré Cœur de Jésus,

Dom Jean-Bernard Marie Bories
Abbé de Saint Joseph de Clairval

Mgr Pierre-Antoine Bozo
Évêque de Limoges